



Contribution de l'ANDCIO à la mission confiée à Monsieur Christian LERMINIAUX par Madame la secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Opportunité de la mise en place d'une filière professionnelle post-bac adaptée aux bacs pros

De la pratique à la théorie, une longue histoire

- 1919, Le certificat de capacité professionnelle créé en 1911 devient certificat d'aptitude professionnelle (CAP), avec obligation de suivre **150 heures** de cours d'enseignement théorique et général par an.
- 1959, le CAP peut se préparer en 3 ans après la classe de 5^e ; la durée de l'enseignement théorique est portée à **360 heures** au minimum.
- 1969, création du Brevet d'enseignement professionnel (BEP), préparé en deux ans après la 3^{ème}.

A l'époque l'orientation était **binaire** : après la 5^{ème}, poursuivre ses études ou apprendre un métier en préparant un CAP ; après la 3^{ème}, poursuivre ses études en allant en « 2^{nde} » ou apprendre un métier en 1^{ère} année de BEP.

- 1982, la 1^{ère} et la 2^{ème} année de CAP deviennent 4^{èmes} et 3^{èmes} **préparatoires**, avec l'appellation « 3^{ème} », la part des enseignements généraux est portée à **50 %**.
- à partir de 1984, transformation des 4^{èmes} et 3^{èmes} préparatoires en 4^{èmes} et 3^{èmes} **technologiques** favorisant l'accès au BEP en « 2 ans + 2 ans » après la 5^{ème}.

Pendant cette période, l'orientation post 5^{ème} est devenue **ternaire**, avec le choix entre la voie professionnelle, à l'issue de laquelle 8 ou 9 élèves sur 10 choisissaient la terminale de CAP, et 1 ou 2 la 1^{ère} année de BEP ; la voie technologique, à l'issue de laquelle on observait la proportion inverse ; et la voie générale, à l'issue de laquelle on observait une majorité d'orientations vers la « 2^{nde} », abstraction faite pour ces trois voies des orientations vers l'apprentissage.

- **1985, création des baccalauréats professionnels** ; à l'origine, pour n'effaroucher personne, on a annoncé que leur vocation était de favoriser l'insertion des titulaires de BEP en augmentant leurs compétences professionnelles. Le discours et les faits ont évolué jusqu'à la situation extrême qui anime le débat aujourd'hui.

- 1989, la 1^{ère} année de BEP devient « 2^{nde} professionnelle », et avec la terminale de BEP, constitue le cycle de détermination professionnel, à l'issue duquel les élèves peuvent préparer un bac pro ou rejoindre le cycle terminal technologique via une 1^{ère} d'adaptation.

L'orientation glisse progressivement du palier 5^{ème} vers le palier 3^{ème} avec deux départs et une **quadrette** de parcours pour trois arrivées : bac pro depuis la 2^{nde} pro, bac technologique (BTn) depuis le BEP ou la 2^{nde} de détermination, bac général (Bac) depuis la 2^{nde} de détermination.

La mise en place des 4^{èmes} et 3^{èmes} technologiques et l'instauration des bacs pros a créé une dynamique qui s'est traduite par une prolongation de fait de la scolarité : 4 ans pour les sortants avec un BEP au lieu de 3 ans avec un CAP, plus 2 ans pour ceux qui ont poursuivi en bac pro, plus 2 ans encore, pour ceux qui ont pu accéder au BTS, via la 1^{ère} d'adaptation. Le bénéfice secondaire pendant la phase de développement de ce processus a été, à l'échelle nationale, alors que le chômage des jeunes était déjà important, de retarder de 1 à 5 ans l'arrivée de centaines de milliers de jeunes sur le marché de la recherche d'emploi, tout en élevant leur niveau d'instruction.

Cet effet s'est estompé au milieu des années 90 quand le processus atteint sa vitesse de croisière.

- 1992, création du CAP en 2 ans après la 3^{ème}. Jusqu'alors les BEP intégraient la formation au CAP, ex. : BEP Bois avec CAP Charpente ou Menuiserie intégré ; les élèves en difficulté pouvaient se présenter au seul CAP. Avec l'appellation « 2^{nde} professionnelle », les objectifs des enseignements généraux ont été relevés pour s'apparenter, en fin de BEP, à ceux de la 2^{nde} de détermination, laissant moins de place aux enseignements professionnels ; cet élément allié à l'extinction de la source que constituaient les 4^{èmes} et 3^{èmes} préparatoires a failli avoir raison de la préparation du CAP par la voie scolaire.

Les CAP en 2 ans après la 3^{ème} proviennent d'une part de la transformation des anciens CAP en 3 ans post 5^{ème}, ex. : Maçon, Serveur, Cuisinier... et d'autre part de la création de « CAP nouvelles qualifications » aux contenus apparentés aux précédents, ex. : Constructeur en voirie et réseaux divers (VRD) Services en brasserie-café ou à une polyvalence, ex. : Maintenance de bâtiments de collectivités, Agent polyvalent de restauration.

Certains de ces CAP dits à accès prioritaire accueillent des élèves issus de l'enseignement adapté.

- 2001, l'entrée dans le 3^{ème} millénaire et l'organisation du collège en trois cycles marquent la fin du recrutement en 4^{ème} technologique ; il reste des 3^{èmes} technologiques accessibles à l'issue du cycle central (5^{ème} et 4^{ème}).

- 2005, 2011, avec l'érosion démographique, la diminution des capacités d'accueil continue et cible plutôt les 3^{èmes} hors des collèges ; les 3^{èmes} technologiques font place aux 3^{èmes} avec module de 6 heures de découverte professionnelle (DP6) auxquelles se substituent actuellement les 3^{èmes} préparatoires aux formations professionnelles (3 prépa-pro). Y compris si elles comportent des dispositifs particuliers de soutien, et même si elles sont accueillies en lycée professionnel, toutes les classes sont désormais des « 3^{èmes} générales ».

Pour certaines raisons, ou contre toute raison, il y a des sections professionnelles attractives et d'autres non ; par ailleurs, il existe un grand nombre de BEP et de bacs pros secondaires, qui attirent plutôt les garçons, et l'éventail est beaucoup plus restreint pour les formations tertiaires, qui attirent plutôt les filles. Pour des raisons de spécialisation, il existait souvent une section de bac pro en regard de chaque BEP du bâtiment ou de l'industrie, et une section de bac pro en regard de plusieurs classes de BEP, voire de plusieurs établissements d'origine. Le taux de pression (rapport entre le nombre de candidats et les capacités d'accueil) ont toujours été très variables à l'entrée tant en BEP qu'en bac pro.

Dans le dispositif PAM (pré-affectation multicritères), on a pu observer chez des élèves entrant dans certaines 2^{ndes} professionnelles des totaux de points de barème supérieurs à ceux de camarades affectés en 2nde générale et technologique !

Depuis la création des bacs pros, on a observé des poursuites d'études réussies, notamment en BTS dans des filières pointues comme le bois, ou en tertiaire, où le taux de pression, donc la sélection, sont élevés à l'entrée en bac pro...

- 2008, organisation de la formation au bac pro en 3 ans.

Cette organisation a eu plusieurs effets :

- un effet favorable : 85 % des élèves de 2nde pro accèdent en 1^{ère} pro ; précédemment, seuls 50 à 60 % des terminales de BEP poursuivaient une formation (1^{ère} pro, 1^{ère} techno, formations et mentions complémentaires, apprentissage...) ; les autres recherchaient un emploi, alors que le BEP avait perdu sa vocation d'insertion (cf 1992). Le taux d'accès à un bac s'élève ipso facto.

- un effet défavorable : le taux de 2 à 20 %, selon les sections, d'élèves de BEP s'orientant vers le bac technologique (cf 1989) est tombé à ...0 %. Les élèves actuels correspondant à ce flux sont restés dans la voie professionnelle et représentent sans doute une partie des titulaires de bac pro souhaitant poursuivre des études supérieures.

- un effet non escompté : le raccourcissement à 3 ans a accéléré l'arrivée des bacheliers professionnels sur le marché de la recherche d'emploi ; en juin 2011, les premières promotions importantes de bacs pros en 3 ans sont sorties en même temps que les dernières promotions massives de bacs pros « en 4 ans » (ce cumul a provoqué dans la proportion des bacs pros un pic observé dans les statistiques)

- rentrée de septembre 2011, tous les BEP ont été transformés en Bacs pro 3 ans ; il est possible d'obtenir une validation intermédiaire sous forme de BEP « rénové » pendant la formation au bac pro.

L'orientation est redevenue binaire (voir 1969) avec en fin de 3^{ème} le choix entre deux voies d'orientation :

- la voie générale et technologique, avec la 2nde générale et technologique, classe de "détermination", à l'issue de laquelle l'élève choisira un cycle terminal général préparant à l'un des 3 bacs généraux ou un cycle terminal technologique préparant à l'un des 6 bacs technologiques ;

- la voie professionnelle : 2nde professionnelle (qui correspond à la 1^{ère} année du bac pro en 3 ans), ou 1^{ère} année du CAP en 2 ans ; bacs pros et CAP peuvent être préparés sous statut scolaire ou par apprentissage.

Evolution des niveaux de formation, les grandes étapes

Pour comprendre ce qui est visualisé dans les diagrammes :

Chaque secteur représente la masse des élèves scolarisés dans une filière, les 2^{ndes}, 1^{ère} et terminales des lycées généraux et technologiques, les 2 années de BEP, les 3 puis 2 années de CAP, les 2 puis 3 années de bac pro, les 2 années de BTS.

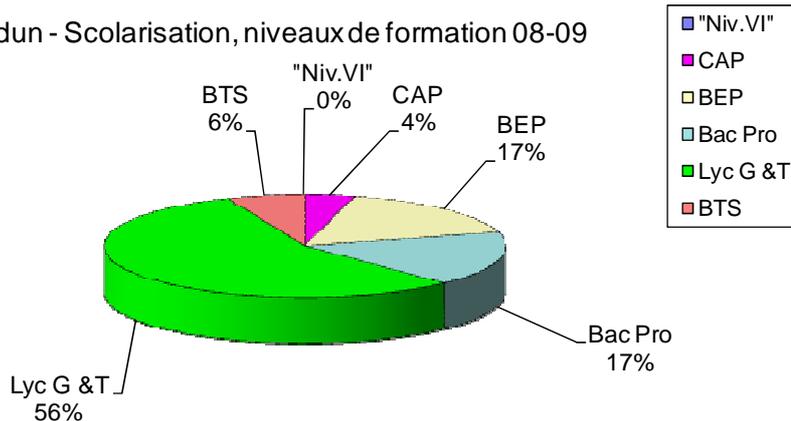
Le « niveau VI » rassemble les élèves de 14 à 16 ans scolarisés en CPPN et CPA, 4^{ème} AS, 3^{ème} Ins et autres sigles, avec comme perspectives une nouvelle possibilité d'entrer en CAP, une recherche d'apprentissage, ou l'arrêt de la scolarité le jour de leur 16^{ème} anniversaire.

<p>Il y a une génération, les niveaux de formations étaient à l'image du secteur semi-rural, avec des activités tertiaires dans la ville centre, et des formations courtes correspondant aux industries dominantes de la région.</p> <p><i>La situation locale de départ n'est pas une réduction du niveau national, mais son évolution témoigne des transformations du système éducatif au cours des 30 ans qui ont suivi.</i></p>	<p>Verdun - Scolarisation, niveaux de formation 84-85</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de formation</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>"Niv.VI"</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>CAP</td> <td>36%</td> </tr> <tr> <td>BEP</td> <td>18%</td> </tr> <tr> <td>Lyc G & T</td> <td>38%</td> </tr> <tr> <td>BTS</td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de formation	Pourcentage	"Niv.VI"	8%	CAP	36%	BEP	18%	Lyc G & T	38%	BTS	0%		
Niveau de formation	Pourcentage														
"Niv.VI"	8%														
CAP	36%														
BEP	18%														
Lyc G & T	38%														
BTS	0%														
<p>Le plan « pas de lycée sans BTS » a créé un courant aspirateur vers le « cycle long » (menant au bac), favorisant la démocratisation de l'enseignement supérieur dans les contrées éloignées des grands centres universitaires : le supérieur devenant possible sur place le devenait aussi dans ces centres qui ont vu croître progressivement leurs effectifs étudiants.</p> <p><i>Le défi qui était posé était de faire réussir au lycée des élèves dont les parents n'avaient pas le bac.</i></p>	<p>Verdun - Scolarisation, niveaux de formation 86-87</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de formation</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>"Niv.VI"</td> <td>7%</td> </tr> <tr> <td>CAP</td> <td>24%</td> </tr> <tr> <td>BEP</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td>Lyc G & T</td> <td>47%</td> </tr> <tr> <td>Bac Pro</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>BTS</td> <td>1%</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de formation	Pourcentage	"Niv.VI"	7%	CAP	24%	BEP	20%	Lyc G & T	47%	Bac Pro	1%	BTS	1%
Niveau de formation	Pourcentage														
"Niv.VI"	7%														
CAP	24%														
BEP	20%														
Lyc G & T	47%														
Bac Pro	1%														
BTS	1%														
<p>Le « cycle court » (CAP-BEP) ne garantissait plus l'insertion, son image s'est dégradée ; avec l'instauration des 4èmes et 3èmes technologiques et la création des bacs pros, il s'est transformé en filière de réussite.</p>	<p>Verdun - Scolarisation, niveaux de formation 93-94</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau de formation</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>"Niv.VI"</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>CAP</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>BEP</td> <td>29%</td> </tr> <tr> <td>Lyc G & T</td> <td>52%</td> </tr> <tr> <td>Bac Pro</td> <td>10%</td> </tr> <tr> <td>BTS</td> <td>5%</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau de formation	Pourcentage	"Niv.VI"	2%	CAP	2%	BEP	29%	Lyc G & T	52%	Bac Pro	10%	BTS	5%
Niveau de formation	Pourcentage														
"Niv.VI"	2%														
CAP	2%														
BEP	29%														
Lyc G & T	52%														
Bac Pro	10%														
BTS	5%														

Chaque niveau plus ambitieux a grignoté sur le précédent ; « gagner sur les marges » permet des progrès lents mais sûrs, par le regard de l'élève vers celui qui réussit un peu mieux que lui.

Ce courant (qui peut aussi bien se renverser), ainsi que l'investissement des équipes pédagogiques dans le suivi des élèves, ont eu raison des classes de « niveau VI » qui ont cédé la place à des dispositifs de soutien.

Verdun - Scolarisation, niveaux de formation 08-09

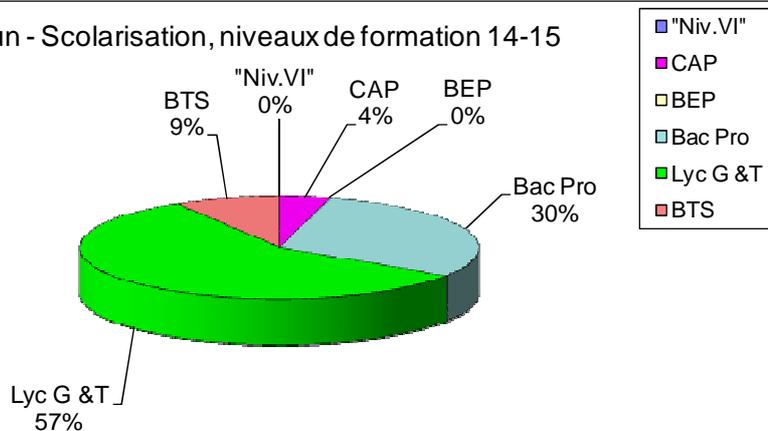


Le processus est achevé.

Les CAP ont retrouvé une petite place.

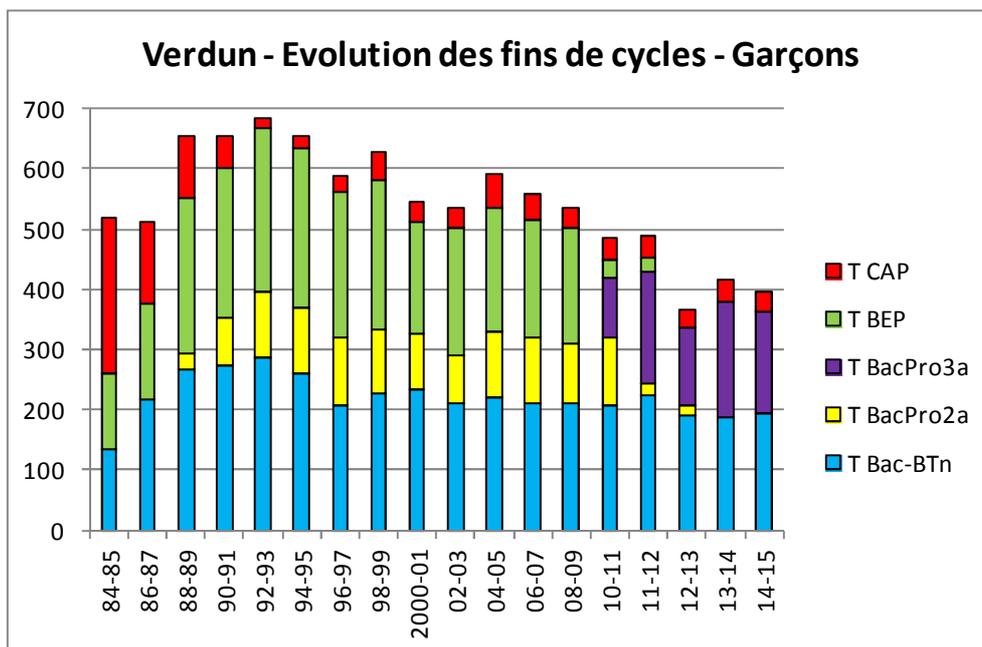
Il y a aussi des choses immuables ; le taux de passage de 3^{ème} générale en 2^{nde} générale et technologique a toujours oscillé autour des 2/3 ; cette constante, pas macabre celle-là, observée au temps de la coexistence avec les 3^{èmes} professionnelles et les 3^{èmes} technologiques, persiste alors que tous les élèves arrivent en 3^{ème} générale ; avec les derniers soubresauts démographiques, cela a garanti le maintien des flux vers les lycées généraux et technologiques.

Verdun - Scolarisation, niveaux de formation 14-15

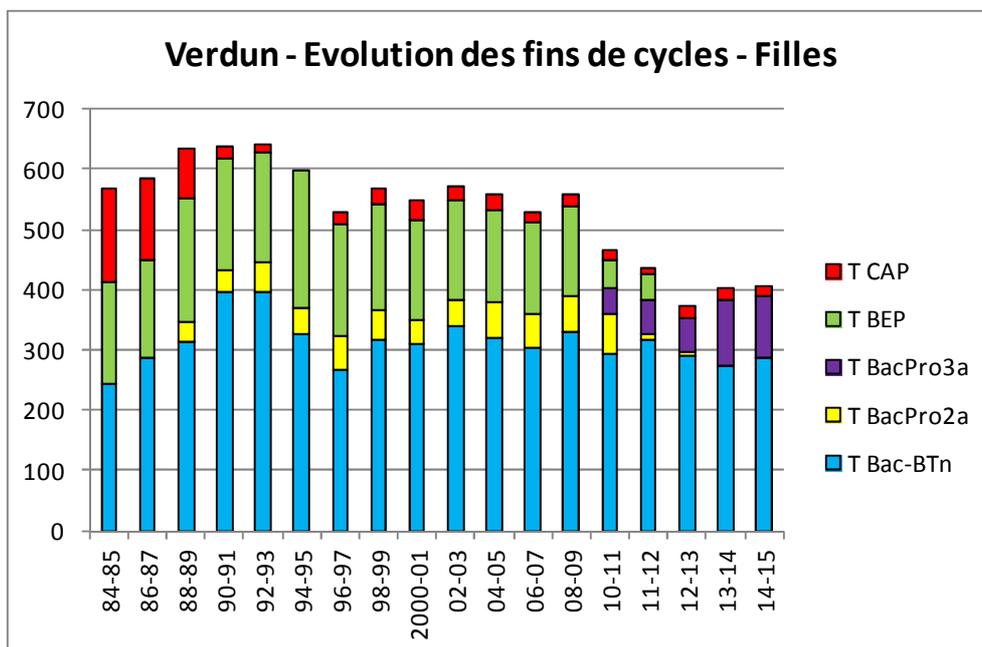


Le sexe fort (en thème) n'est pas celui qu'on pense

L'auteur de ce paragraphe a suggéré à son recteur de nommer un chargé de mission à l'orientation des garçons, mais, malgré le bon accueil réservé aux arguments, le poste n'a pas été créé.



Parti d'un taux outrageusement bas, l'augmentation du taux d'accès des garçons au niveau IV a été le fait des seuls bacs et BTn jusqu'en 1988 ; au-delà, les gains sont à mettre au crédit des bacs pros.



Hormis les secteurs tertiaires, le sanitaire et social, et de façon plus partagée avec les garçons, l'hôtellerie-restauration, l'offre professionnelle « féminine » est moins diversifiée et moins fournie que pour les métiers dits « masculins » ; les jeunes filles ont plus volontiers fréquenté les lycées généraux et technologiques, et y ont augmenté leur part, sauf dans les sections à coloration industrielles et ce, malgré les incitations de l'institution.

Au niveau national, les bacs pros représentent 30 % des admis, ce taux agrège deux réalités illustrées par notre exemple local : environ 40 % des garçons d'une part, et environ 25 % des filles d'autre part.

Qui sont les élèves de la voie professionnelle ?

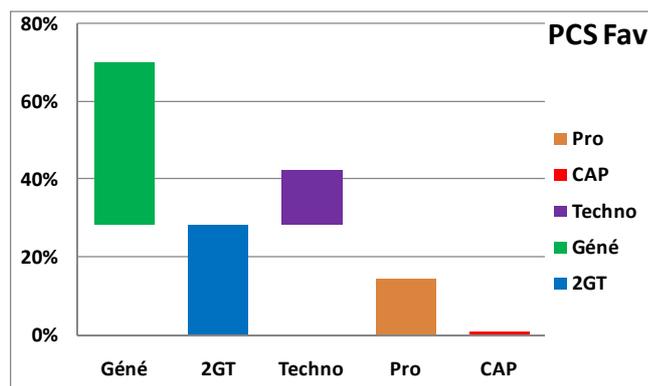
Soient 66 500 lycéens d'une académie, considérés, de façon anonyme, selon trois caractéristiques : âge, sexe, PCS des parents.

Ils se répartissent également en 50 % de garçons et 50 % de filles. Leurs familles appartiennent à :

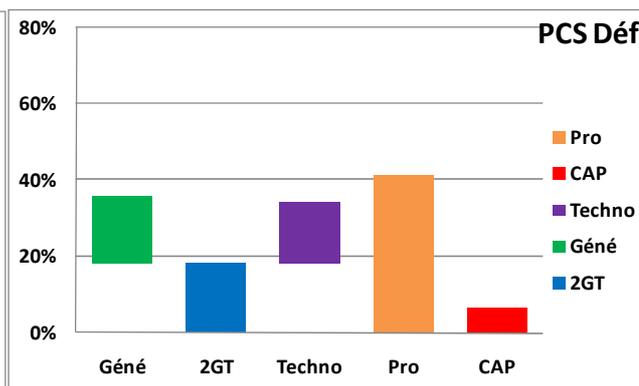
- 46 % de PCS défavorisées
- 31 % de PCS favorisées
- 23 % de PCS moyennes

Les colonnes des diagrammes correspondent aux groupements suivants, observés en 2010 : 1^{ères} et terminales générales / 2G&T (y compris spécifiques) / 1^{ères} et terminales technologiques / 2^{ndes} Pro et TBEP, 1^{ères} et TBacPro 2 ans, 2^{ndes}, 1^{ères} et TBacPro 3 ans / 1^{ères} années et TCAP.

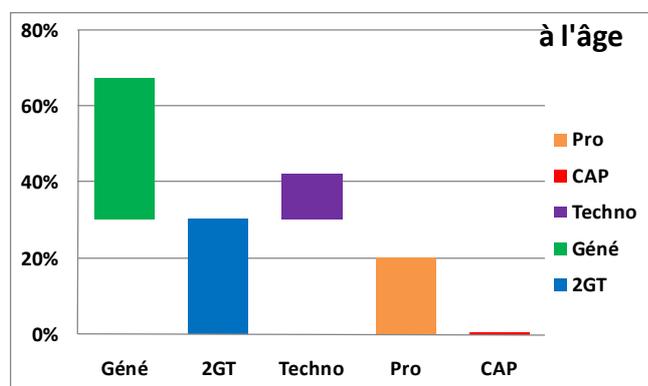
En moyenne, sur 100 lycéens, 23 sont en 2GT, 28 en cycle général, 16 en cycle technologique, 30 dans les voies professionnelles, 4 en CAP.



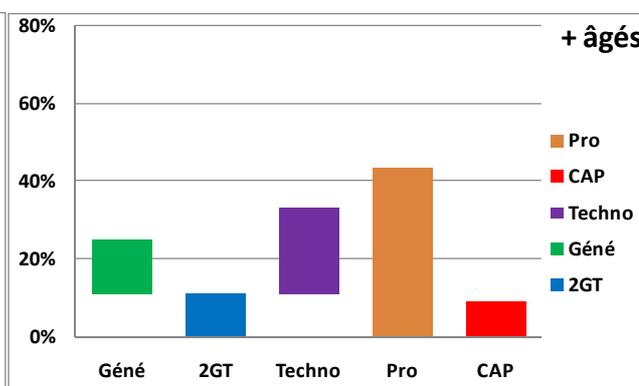
84 % des élèves de PCS favorisées sont dans un lycée G et T, dont 42 % dans la voie générale



48 % des élèves de PCS défavorisées sont en Lycée professionnel



79 % des élèves à l'âge ou en avance sont au lycée G et T, dont 37 % dans la voie générale



les CAP sont majoritairement des élèves issus de SEGPA ayant tous 1 an de retard ; au lycée G et T, le cycle technologique est plus accueillant

Entre les jeunes filles issues de PCS favorisées n'ayant jamais doublé et les jeunes gens issues de PCS défavorisées ayant du retard d'âge, on observe toute une (dé)gradation des situations.

Sur le plan cognitif, les élèves des PCS défavorisées sont souvent caractérisés par une moindre aisance verbale ; cela se manifeste surtout à l'écrit, mais les élèves le plus en difficulté n'osent pas non plus prendre la parole pour demander conseil aux enseignants.

Pour lutter contre les déterminismes sociaux, il faut les faire connaître et faire connaître leurs effets aux acteurs et responsables qui sont au plus près des élèves.

A défaut, la place de la France dans les évaluations PISA continuera à donner lieu à des déplorations.

Ceci dit, les compétences verbales se dégradent aussi chez les élèves issus de PCS favorisées.

Analyse - propositions

Les statistiques descriptives quantifient une situation, mais n'éclairent pas sur les éléments qui ont généré cette situation. Si une action modifie des éléments générateurs de la situation initiale, les statistiques pourront décrire une situation différente, et constituer une évaluation de la pertinence de cette action.

Dans la situation actuelle : augmentation de la proportion de titulaires de bacs pros, augmentation des candidatures vers l'enseignement supérieur, et échec important des études, deux axes se dégagent :

- aider les jeunes actuellement concernés à trouver une solution favorisant leur insertion ;
- adopter des modifications structurelles pour éviter que la situation actuelle ne se perpétue.

Mesures conjoncturelles

Individuelles - locales

L'obtention d'un diplôme marque une étape rassurante à partir de laquelle certains élèves souhaitent faire évoluer leur projet.

Au-delà des mesures générales d'accompagnement des élèves, une prestation individuelle du type bilan de compétences, ou semi-collective comme une session d'information et d'orientation, pourrait être proposée pour définir un projet d'insertion ou de formation et rechercher les moyens de le mettre en oeuvre ; elle pourrait se dérouler dans les CIO, qui observeraient et analyseraient les diverses problématiques, afin d'en tirer les enseignements, ceci selon un calendrier adapté, depuis le milieu de l'année scolaire jusqu'à la rentrée suivante, en faveur des élèves :

- qui souhaitent se réorienter,
- qui n'ont pas reçu de réponse favorable d'APB,
- qui n'ont pas rejoint leur affectation...

Les titulaires d'un bac pro sont nombreux, mais dispersés dans un grand nombre de spécialités, sur l'ensemble du territoire ; les solutions les plus nombreuses seront trouvées localement : outre les mentions complémentaires (MC), des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) pourront être proposées aux élèves restés sans solution ; l'expérience montre qu'elles peuvent servir de sas avant l'inscription dans une formation supérieure, alors que l'entrée directe en BTS sur places vacantes de bacheliers pro, pas toujours titulaires de la mention bien, s'est le plus souvent soldée par un échec.

Générales – nationales

Un brevet professionnel supérieur ?

La création d'un nouveau titre professionnel suit généralement un cheminement administratif assez long ; pour ce qui est du post-bac, elle irait à l'encontre des tentatives de simplification du paysage des études supérieures. Pour son titulaire, par rapport au seul bac pro, ce titre aurait de l'intérêt à partir de son inscription dans les conventions collectives, or il y a 850 branches professionnelles. S'il n'est pas assimilé au BTS, son image risque d'être dévalorisante aux yeux du titulaire lui-même, et des commissions d'admission pour les poursuites d'études éventuelles. Et, les mêmes causes ayant les mêmes effets, on risque de reporter à l'entrée en licence, les raisons de l'échec au BTS des bacheliers professionnels comparés aux bacheliers technologiques.

L'exemple des « CAP nouvelles qualifications » (cf 1992) pourrait inspirer l'adjonction d'options nouvelles à des BTS existants, voire la création d'intitulés nouveaux, en optant selon le cas entre spécialisation, polyvalence ou adjonction de compétences nouvelles, et en recherchant la juste place du curseur entre acquisition de connaissances théoriques nouvelles et développement de compétences personnelles ; ce propos peut être illustré par les différences de taux de réussite aux BTS par apprentissage (session 2013) entre, par exemple, les BTS comptabilité et gestion des organisations (59%), assistant de gestion de PME-PMI à référentiel commun européen (72%), technico-commercial (84%).

Ce rattrapage, car il s'agit bien d'un rattrapage, pourra porter particulièrement ses fruits pour les spécialités ayant connu un fort taux de pression, donc une sélection à l'entrée en 2nde professionnelle. Certains groupes de spécialités constituent un vivier important : 109 000 en commerce vente, 71 000 en électronique. Des garanties d'accueil pour les stages en milieu professionnel et l'insertion future pourront être recherchées auprès des représentants de secteurs professionnels faisant état d'importants besoins de main d'œuvre à ce niveau, avec des difficultés de recrutement, et pour des emplois non saisonniers ; ce sera cependant plus difficile pour les 72 000 élèves du groupe santé et social, qui accueille plus d'une fille sur quatre, pour une insertion conditionnée le plus souvent par la réussite à un concours et/ou la préparation d'un autre diplôme relevant du ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

Parcours ou parcours ?

Les parcours *d'orientation* ont souvent consacré des différences de niveau de connaissances scolaires : 4^{ème} générale ou CAP, 2nde générale ou BEP, 1^{ère} générale ou 1^{ère} technologique. C'est ce que l'on a qualifié, avec un certain fond de vérité, « l'orientation par l'échec ». *voir ci-dessus* : « *Qui sont les élèves de la voie professionnelle ?* »

Quelles sont les caractéristiques des élèves concernés ? *voir plus loin*

Les parcours *pédagogiques* permettant un complément de connaissances ont été plus rares : 4^{èmes} et 3^{èmes} techno vers BEP plutôt que CAP, cycle de détermination professionnel avec BEP plutôt que CAP et possibilité d'accès au bac pro ou au BTS via la 1^{ère} d'adaptation.

A l'issue des bacs pro, les solutions « après coup » ont généralement été moins efficaces, par exemple : doublement en terminale technologique, rapidement récusé par l'administration ; année de « mise à niveau » entre le bac pro et l'entrée effective en DUT.

Dans certaines universités, des actions d'accompagnement linguistique et culturel massées pendant les vacances d'été ou réparties en début d'année universitaire et destinées primitivement aux étudiants étrangers, accueillent également d'autres publics ; ceux des bacheliers professionnels dont le dossier a permis une affectation pourraient y trouver leur place dans une situation d'entraide réciproque, mais les frais d'inscription sont élevés.

Mesures structurelles

La structure

PCS : trois lettres de poids

L'expression *professions et catégories socioprofessionnelles* recouvre deux réalités :

- aux *professions* sont liés un niveau de revenu, une localisation et un mode d'habitat et un certain nombre de contingences matérielles (transports...)

- aux *catégories socioprofessionnelles* sont liés des modes de vie (consommation, loisirs...), des ressentis (inquiétude économique, crainte plus ou moins prégnante du chômage), des attitudes (confiance en l'école, valorisation ou non des études) ; les groupements en PCS favorisées, moyennes et défavorisées réalisés par l'Education nationale, légèrement différents de la stricte classification de l'INSEE, correspondent à ces comportements différenciés.

Toutes ces caractéristiques influent sur les choix de formation et la réussite des élèves (dont la perception peut être subjective du point de vue des intéressés ou tout aussi subjective du point de vue de l'institution). Certaines caractéristiques sont intangibles, l'objectif n'est donc pas de vouloir uniformiser la société, mais de prendre en compte d'autres caractéristiques, sur lesquelles on peut agir pour aider les élèves à mener à bien leur projet.

Déterminants

Des études réitérées pendant des dizaines d'années ont montré un lien entre le niveau des performances verbales et la réussite des études y compris techniques et professionnelles ; la transmission des connaissances se fait le plus souvent par un (dis)cours.

Le niveau de performances verbales des élèves issus de PCS défavorisées est en moyenne inférieur à celui de leurs camarades.

Dans une situation d'incertitude, le court terme prime sur le long terme.

Les individus qui sont peu sûrs d'eux procèdent par étapes, ceci à tous les niveaux et quel que soit le milieu d'origine ; pour ce qui est des élèves, il s'agit d'étapes validées professionnellement, chaque étape devenant un nouveau point de départ : bac pro vers BTS, plutôt que 2nde G&T et BTn ; DUT vers ingénieur plutôt que CPGE et concours.

Un mot de transition

Ce qu'on appelle « transition » n'est pas une sinécure ; cela correspond à des changements psychologiques et matériels importants et s'apparente au passage d'un état d'équilibre à un autre état d'équilibre, et ceci plusieurs fois tout au long de la vie : passage du statut de lycéen à celui d'étudiant, passage de la formation initiale au premier emploi, passage entre deux étapes de la vie professionnelle ; ce dernier n'est pas plus simple que les deux premiers, comme en témoigne une étude réalisée auprès de salariés bénéficiaires de bilans de compétences ayant pour objet l'intention de changer d'emploi ; à l'issue du bilan, la moitié des bénéficiaires ont décidé de ne pas changer de situation, échec du bilan ? Non ! Pour les uns qui anticipaient

les changements, cette prestation d'accompagnement a permis de définir le plan d'action ; pour les autres, le bilan a permis la prise de conscience de toutes les implications dont le cumul s'est avéré à cet instant-là un obstacle infranchissable.

En effet, le changement est pluridimensionnel ; pour le lycéen : quitter les siens, aller dans une ville plus grande, se confronter à des jeunes issus d'autres groupes d'appartenance, rechercher un logement, payer un loyer, éventuellement pourvoir par des petits boulots au financement de ses études, passer d'une scolarité encadrée où le maximum des apprentissages se fait au LP à des études où une place plus grande est laissée à l'autonomie...

Déterminismes

Dans la voie professionnelle, 80% des élèves sont issus de PCS défavorisées.

Le brassage social y est minimal.

A l'issue d'un bac pro, l'éventail des domaines de poursuites d'études est étroit, les possibilités de bifurcation sont rarissimes.

La poursuite d'études n'est pas toujours préméditée, mais la possession d'un premier titre encourage.

Les élèves originaires de zones de sous emploi ou de familles touchées par le chômage auront plus de difficultés à apprivoiser le monde du travail ; le désir de poursuivre des études est alors une fuite en avant.

Les rivets que l'on peut faire sauter

Les leçons de la concertation de 2012

Dans le groupe de travail sur *le lycée de la réussite*, à la précision demandée sur l'intitulé du groupe « le lycée de la réussite » ou « les lycées de la réussite », les animateurs ont répondu : « le lycée » ? Au cours des débats, sur la base d'un consensus sur le fait que le véritable palier d'orientation était la classe de 2^{nde}, une majorité d'intervenants s'est déclarée favorable à l'instauration d'une « 2^{nde} générale, technologique et professionnelle » débouchant sur le choix d'un des trois cycles terminaux.

Pour rendre ce choix « le plus éclairé possible », et cette proposition a également été faite dans le groupe de travail sur *le socle commun*, il fallait « dépolluer » tous les étages du collège de tout ce qu'on nomme orientation et qui n'en est pas, et de permettre au collégien d'acquérir une culture sociale, économique et professionnelle.

Cependant les représentants des enseignants ont poussé un véritable cri du cœur : l'évolution est nécessaire, mais nous avons dû mettre en place dans la précipitation et un peu livrés à nous-mêmes les enseignements d'exploration il y a deux ans et l'accompagnement personnalisé l'an dernier, alors il faut nous laisser souffler un peu...

Dans le groupe de travail sur *la valorisation de l'enseignement professionnel*, les représentants des enseignants en lycée professionnel, qui venaient de voir sortir leurs premiers bacheliers, ont insisté sur la spécificité de leur public et l'adaptation nécessaire à sa prise en charge, avec quelques voix pour plaider le retour au bac pro en 2 ans post BEP.

Au lycée professionnel, le bac pro en 3 ans a été maintenu.

Au lycée général et technologique, les enseignements d'exploration ont atteint leur vitesse de croisière ; l'accompagnement personnalisé est (re)devenu majoritairement collectif et pédagogique ; dans ce contexte apaisé, un rapprochement pourrait revenir à l'ordre du jour. (*voir également ci-après*)

Orientation et affectation, Eduscol : extrait de la page :

<http://eduscol.education.fr/cid47399/les-procedures-d-orientation-et-d-affectation.html>

DANS CE DOSSIER	
›	Modalités et procédures
›	Procédures à l'issue de la classe de sixième
›	Procédures à l'issue de la classe de cinquième
›	Procédures à l'issue de la classe de quatrième
›	Procédures d'orientation à l'issue de la classe de troisième
›	Procédures d'orientation à l'issue de la classe de seconde générale et technologique
›	Procédures d'orientation vers une seconde spécifique
›	Procédures d'orientation en classes de premières et terminales générales et technologiques
›	Procédures d'orientation vers la première technologique (passerelle)
›	Procédures d'orientation vers la voie professionnelle
›	Les procédures d'orientation et d'affectation

La maîtrise de la langue

« Les profs, i' parlent pas comme nous. », « On a l'impression que pour certains élèves, le français est la première langue vivante étrangère. », séance de travaux pratiques en 2^{nde} générale et technologique :
« Prenez l'entonnoir... - M'dame, c'est quoi l'entonnoir ? »

« Cependant, les écarts de performance en compréhension de l'écrit se sont creusés sur cette période [entre 2003 et 2012]. Point positif : la proportion d'élèves très performants a augmenté de 4 points de pourcentage. Point négatif : la proportion d'élèves peu performants a elle aussi augmenté de 4 points de pourcentage sur cette période. » *PISA 2012, résultats français*

Les écarts observés chez les jeunes de 15 ans ont eu peu de chances d'être comblés malgré les qualités des enseignants des lycées professionnels.

Lycées généraux de filles et lycées professionnels de garçons

Voir plus haut : Qui sont les élèves de la voie professionnelle ?

« En France, l'écart de performance en compréhension de l'écrit entre les sexes s'est creusé entre les cycles PISA 2000 et PISA 2012, passant de 29 à 44 points de différence en faveur des filles. » *PISA 2012, résultats français*

Le rôle des familles

« L'augmentation d'une unité de l'indice PISA de statut économique, social et culturel entraîne une augmentation du score en mathématiques de 39 points, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, et de 57 points en France, soit l'augmentation la plus marquée de tous les pays de l'OCDE. » *PISA 2012, résultats français*

« L'éducation commence à la maison. Si simples soient-ils, les premiers mots qu'un parent dit à son enfant lui ouvrent les portes du langage et l'initient à un monde d'exploration et de découverte. Lorsque la scolarité officielle débute, de nombreux parents croient que leur rôle éducatif prend fin, alors qu'en réalité, l'éducation incombe à la fois aux parents, à l'école, aux enseignants et à diverses institutions liées à l'économie et à la société. Selon les dernières conclusions de l'enquête PISA, l'engagement des parents dans l'éducation est essentiel au succès de leur enfant tout au long de sa scolarité et au-delà. » *Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, in : Lisons-leur une histoire ! Le facteur parental dans l'éducation*

En France, les parents d'élèves ont toujours été le parent pauvre de l'Education nationale ; l'établissement de liens avec les familles est devenu crucial aux deux bouts de la chaîne : accès à l'enseignement supérieur de générations d'élèves dont les parents n'ont pas poursuivi d'études ; entrée à l'école d'une proportion importante d'enfants dont les parents n'ont jamais occupé d'emploi stable.

L'alternance, dans tous les sens du terme

Dans certains métiers, les besoins sont réguliers sur le long terme, mais les recrutements sont cycliques ; les centres de formation d'apprentis (CFA) connaissent ainsi des pics bisannuels pour des diplômés dont la formation dure deux ans. Mais il arrive aussi que des élèves affectés en juin en LP, signent un contrat d'apprentissage en été ; le rectorat a été amené ainsi à fermer des sections ; l'année suivante, les artisans ne recrutent plus, il n'existe plus de formation.

Dans les zones rurales, il n'y a parfois pas assez de candidats pour ouvrir une classe, ou une section de formation par alternance, pas assez de jeunes pour un stage jeunes ou d'adultes pour une formation continue ; les jeunes s'orientent vers les autres sections existantes ; les employeurs déplorent le manque de main d'œuvre qualifiée. Le cumul des divers publics permettrait une formation mixée.

Dans l'enseignement supérieur, certaines formations sont proposées à la fois sous statut étudiant et sous forme de contrat de professionnalisation, notamment pour une grande partie des licences professionnelles.

Les quatre considérations qui précèdent contribuent à la répartition des publics dans différentes filières en raison de leurs caractéristiques, avec les conséquences dont nous constatons l'aggravation ou que des évaluations extérieures mettent en évidence aujourd'hui. Le groupement de publics aux statuts divers crée de l'appréhension chez ceux qui n'y sont pas familiarisés, mais a des effets bénéfiques.

Le principe des lycées des métiers ou des lycées agricoles facilite les passerelles et les poursuites d'études, en alternant parfois les statuts (scolaire/apprenti et même l'inverse).

Réponses aux questions

Développement des réponses aux questions posées lors de la rencontre avec Monsieur Christian LERMINIAUX, chargé de mission, Monsieur Amaury FLEGES, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN) et Madame Anne GASNIER, inspectrice générale de l'éducation nationale (IGEN, économie et gestion).

Les effectifs de bacheliers professionnels augmentent, la demande sociale de poursuite d'études aussi, 63 % des élèves s'inscrivent sur APB (admission post-bac), la moitié d'entre eux n'ont pas de proposition ; on note 55 % d'échec en BTS, 97 % en L1 (1ère année de licence) ; les filières traditionnelles sont parfois très demandées, ce qui a parfois donné lieu à l'établissement de quotas dans certaines académies (40 % de bac pro au maximum en BTS) ; y a-t-il un besoin d'augmenter les capacités d'accueil ?

L'image de anatomie et de la physiologie éclairera le sens des réponses qui vont suivre : l'anatomie décrit les organes, la physiologie étudie leur fonctionnement ; les services statistiques des rectorats et du ministère disposent de statistiques globalisées donc lissées sur les effectifs, les flux... Mais on ne peut pas agir sur des chiffres ; on peut agir sur le fonctionnement du système de formation pour aboutir à un résultat différent, qui sera décrit par des statistiques différentes ; (à l'échelon local, les CIO sont un lieu d'observations et d'analyses que les directeurs de CIO diffusent à leurs partenaires et à la hiérarchie).

Pour répondre à la question : si on augmente les capacités d'accueil, l'arithmétique risque d'être cruelle ; dans les proportions évoquées, les capacités d'accueil représentent le dénominateur, on peut l'augmenter, mais il est peu probable qu'au numérateur s'ajoutent des candidats dont le dossier sera meilleur que ceux précédemment sélectionnés, le risque sera donc d'augmenter le taux d'échec.

Faut-il créer des nouveaux cursus ? des nouveaux diplômes ?

Voir plus haut : Mesures conjoncturelles, Générales – nationales, Un brevet professionnel supérieur ?

Quels sont réellement les besoins des entreprises ? Demandent-elles une augmentation des compétences ou des nouvelles compétences ?

Les fédérations professionnelles devraient pouvoir donner toutes précisions sur les aspects professionnels des qualifications recherchées, mais au long de l'évolution des formations professionnelles on observe trois tendances :

- une demande des employeurs de renforcement des connaissances générales et technologiques nécessaires à la maîtrise des compétences professionnelles et à l'évolution dans le métier (*Voir plus haut : de la pratique à la théorie, une longue histoire*)
- corrélativement, un allongement de la durée nécessaire pour acquérir des compétences plus nombreuses et plus élaborées ;
- un glissement progressif de la formation (et des coûts) à l'extérieur de l'entreprise.

Actuellement 80 % d'une tranche d'âge arrive au bac, dont 30% de bac pro ; pour ces derniers, quels taux doivent correspondre d'une part à l'insertion et d'autre part à la poursuite d'études ?

Les deux sujets de préoccupation sont le faible taux de réussite (40-45 %) des bacheliers professionnels au BTS et l'absorption de ceux qui n'entrent pas. Quelles sont les solutions ?

Les objectifs fixés en 1989, et réaffirmés par les deux lois d'orientation qui ont suivi sont de 100 % au CAP, 80 % au bac, et 50 % de réussite des études supérieures ; ce taux s'applique à chacune des tranches d'âge qui se succèdent, ce qui appelle de rechercher des solutions selon deux axes.

Le plus urgent est l'axe curatif, il concerne les bacheliers professionnels actuels et ceux des deux-trois années qui viennent, qu'il faudra accompagner (*voir : Mesures conjoncturelles - individuelles – locales*)

L'autre axe est préventif, et doit s'inscrire dans une dynamique retrouvée, car c'est la tranche d'âge des élèves de 3^{ème} qu'il faut amener aux « 100-80-50 », par les parcours les mieux appropriés ; et le parcours de réussite vers le BTS, comme le souligne la lettre de mission de Monsieur Lermaniaux est le « parcours cohérent de bac-2 à bac+2 » que constitue la continuité des programmes des BTn et des BTS des mêmes champs professionnels, sans interdire à certains élèves de s'échapper vers d'autres horizons. Le but de cet axe est de ne pas perpétuer la situation actuelle.

Il y a aussi le problème de ceux qui sont affectés et qui ne s'inscrivent pas. Que leurs disent les professeurs en terminale pour qu'on en arrive là ?

Avant de s'adresser aux terminales, les établissements d'accueil s'adressent à leurs futurs élèves que sont les collégiens. Les lycées généraux et technologiques communiquent sur l'entrée, en promouvant l'attractivité des enseignements d'exploration en proportion des efforts qu'ils ont fait pour les mettre en place, alors qu'ils ne sont pas déterminants pour le choix d'un cycle terminal ; les lycées professionnels communiquent sur la sortie, en faisant valoir qu'après le bac pro on pourra poursuivre des études.

Cette situation illustre la différence entre information et conseil :

L'**information** répond à la question : « est-ce que j'ai le droit de... », ici, le droit d'être candidat en BTS, voire d'y être admis d'office.

Le **conseil** répond à la question : « est-ce que j'ai des chances de... », ici, les chances de réussir un BTS en passant par un bac pro.

Pendant longtemps, les CIO et leurs personnels ont réussi à remettre les choses en perspective, en fonction des caractéristiques de l'élève (singulier), des bacs pro, des divers possibles...

Mais le fait, depuis la session 2009, de donner aux élèves de bac pro reçus avec mention bien ou très bien la possibilité d'être admis d'office dans le BTS de la spécialité de leur diplôme, a transformé une passerelle en voie d'orientation, et consacré la victoire (à la Pyrrhus) de l'information sur le conseil.

Les chefs d'établissements aujourd'hui poussent les élèves de terminale de bac pro à émettre des vœux sur APB ; en effet, la possession d'un dossier déjà constitué peut faciliter le retour en formation sous statut scolaire, si l'élève ne trouve pas d'emploi ou de formation par alternance. A contrario, certains élèves, même affectés, ayant trouvé une solution ne pensent pas à le signaler, c'est courant ; d'autres peuvent ne pas avoir été réellement candidats ; nous n'avons pas connaissance d'une enquête qualitative sur ces motifs.

Si l'on doit créer des nouvelles formations, les décisions doivent-elles être nationales ou académiques ? Quels seraient les problèmes liés à l'accueil ou à la mobilité des candidats, par exemple à Reims en plasturgie, il n'y a pas de candidats.

Pour les créations de formations professionnelles, les régions auraient également leur mot à dire.

En ce qui concerne les formations pointues liées à une activité locale, l'évolution est souvent la même : quand la formation est créée, elle suscite un engouement, mais les premières cohortes saturent le marché de l'emploi local ; les élèves suivants sont embauchés en proportion de l'expansion de l'activité et des besoins de renouvellement ; enfin les élèves locaux ne constituent plus qu'une minorité de candidats.

A l'inverse, attirer des élèves d'autres régions où l'emploi existe nécessite un accompagnement : internat le weekend, animation... Par ailleurs il est un fait que la proximité du domicile est un des constituants du choix d'une formation ; on observe la même chose en formation continue, alors que les stagiaires sont rémunérés ; l'éloignement domicile-entreprise-CFA est aussi une cause de rupture du contrat d'apprentissage voire de sa non-signature.

A quoi correspond la demande sociale de poursuite d'études ? Le fait de retarder son entrée dans le monde du travail est-il une réalité ?

Le concept de « poursuite d'études » s'inscrit dans une *dynamique*, comme celle de la conquête du niveau bac qui a mobilisé les personnels de l'éducation nationale, les familles, les élèves au cours des années 1985 à 1995. Depuis une quinzaine d'années, le système est devenu *statique*, l'élève « reste » à l'école où il franchit chaque année un échelon. De transmission, l'école est devenue un lieu de consommation du savoir, mais aussi un lieu social, où l'élève retrouve ses pairs, même s'il ne réussit pas bien (ce qui rend complexe la prise en charge de l'élève qui décroche de ce lieu social). Mais ce sont là les défis de la refondation.

Le monde du travail n'est pas enseigné à l'école ; mais quand on sait qu'à sa lisière il y a d'un côté du miroir 3,5 millions de demandeurs d'emploi, et de l'autre, 3,5 millions de salariés souffrant d'épuisement professionnel, et qu'un travailleur sur trois utilise des psychotropes, le monde du travail peut faire peur ; et même si le jeune sait qu'il devra cotiser plus de 40 ans pour sa retraite, échéance lointaine, il hésite à franchir le premier pas vers un emploi qu'il risque de perdre ou auquel il craint de ne pouvoir s'adapter.

Certains élèves au contraire décident d'en faire l'expérience ; la plupart des offres étant précaires, ils reviennent au bout de quelques semaines ou quelques mois pour une rescolarisation acrobatique.

Le monde du travail lui-aussi prend des distances : entre le parcours de formation et le parcours professionnel, s'est insinué progressivement un « parcours d'insertion ». Parmi les dizaines de mesures dites *en faveur* de l'emploi qui se sont succédées, il en est une qui concernait les candidats au CAP, mais qui pourrait être adaptée au BTS, elle s'appelait **formation intégrée**, la 1^{ère} année se faisant sous statut scolaire, et la 2^{nde} sous statut salarié en contrat de qualification (devenu aujourd'hui contrat de professionnalisation) ; les partenaires en étaient : le rectorat, la direction du travail et les fonds d'assurance formation pour les conventions-cadres ; le lycée, le GRETA et le CIO pour la formation sous les deux statuts successifs et le suivi des jeunes ; les administrations et collectivités émettrices des appels d'offres qui comportaient une **clause sociale** prévoyant les modalités de recrutement et de formation des jeunes ; les entreprises soumissionnaires.

La lettre de mission

Éléments suscités par la lettre de mission signée par Madame la secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche

« L'égalité dignité » des trois baccalauréats...

Du fait de la montée en puissance du baccalauréat professionnel, qui n'a pas tardé à supplanter quantitativement le baccalauréat technologique, l'orientation en fin de BEP vers la première d'adaptation s'est peu à peu éteinte. L'instauration du baccalauréat professionnel en trois ans a achevé de la réduire à un dispositif très marginal.

Derrière le drap de cette égale dignité, on observe une inégalité de traitement essentielle en termes d'orientation. Pour les élèves de 3^{ème} qui optent pour la 2^{nde} générale et technologique, l'orientation s'ouvre progressivement avec dans un premier temps le choix d'un cycle terminal qui laisse encore un éventail de possibilités après la terminale. Cette progressivité existait après les BEP, certes dans une moindre mesure compte tenu de leur coloration professionnelle ; certains bacs pro (ex. : commerce) accueillaient aussi des élèves originaires de BEP divers. A l'exception de quelques lycées professionnels qui peuvent proposer une 2^{nde} commune à un champ professionnel, l'entrée en 2^{nde} professionnelle implique le choix d'emblée de l'intitulé du bac pro visé, à l'issue duquel s'ouvrira la possibilité de préparer un BTS de la même spécialité.

Le nombre de « classes » de 1^{ères} d'adaptation a d'abord été réduit, sans doute pour des raisons budgétaires, pour y substituer des « dispositifs » d'accompagnement sur places vacantes dans des 1^{ères} technologiques ordinaires, ce qui n'a pas permis d'accueillir tous les candidats. La 2^{nde} professionnelle n'étant pas une classe de détermination, cette voie d'orientation a donc disparu.

Tout ceci revient à inviter l'élève de 3^{ème} à se projeter après le lycée pour bien choisir sa 2^{nde} pro !

Outre la volonté d'éviter des spécialisations trop précoces [...], la réforme de la filière technologique a eu pour objectif principal de constituer de manière cohérente un parcours de bac -2 à bac +2 [...] conçu sur une durée de quatre ans dont le baccalauréat ne constitue plus qu'une étape charnière entre lycée et formations technologiques supérieures (BTS ou DUT essentiellement).

Détacher le cycle terminal professionnel et ouvrir son accès de la même façon qu'aux deux autres cycles à l'issue d'une « 2^{nde} générale, technologique et professionnelle », permettrait de redonner une identité à chacun des trois bacs, et prédestinerait moins ceux qui choisiraient le bac pro.

Le lien secondaire-supérieur [...] n'est ainsi véritablement pensé et organisé aujourd'hui que pour les bacs généraux et technologiques.

La rénovation de la voie professionnelle a été menée au pas de charge et achevée un an avant la réforme du lycée ; la problématique des bacs pro a été rappelée dans la réflexion sur le lycée, mais pas prise en compte malgré le vœu du président de la République de l'époque devant les lycéens (13 oct 2009) :

« C'est dans la série scientifique de la voie générale que se concentre la majorité des bons élèves, y compris ceux qui n'aiment pas les sciences. On va dans la voie scientifique, pas parce que l'on aime les sciences, mais parce que c'est celle des bons élèves. A l'autre bout de la hiérarchie scolaire, les voies technologiques et professionnelles sont tenues dans un mépris qui est insupportable, qui est intolérable, intolérable socialement et insupportable, parce que de surcroît cela est faux. Et de ce mépris j'ai eu un exemple récent.

Le mois dernier est entrée en vigueur l'une des réformes les plus importantes de mon quinquennat en matière éducative : la réforme du lycée professionnel. Cette réforme doit être conçue comme la première étape du projet que je présente aujourd'hui devant vous. »

Il s'ensuit que les lycéens professionnels sont restés cantonnés dans un isolement social dont nous déplorons les conséquences aujourd'hui.

Il est donc temps de se poser aujourd'hui une question pour le post-bac pro voisine de celle du milieu des années quatre-vingts avant le bac pro.

Le bac pro a en effet été créé en 1985, mais les paliers d'orientation étaient alors la 5^{ème} et la 3^{ème}. Aujourd'hui les paliers sont la 3^{ème} et la 2^{nde} G&T ; on peut penser que la question de l'après-bac pro de demain trouvera une partie de sa résolution dans les réponses apportées aux questions sur l'avant-bac pro d'aujourd'hui.

Un tel parcours ne peut se concevoir sans une alternance poussée [...]

Pour certains métiers, les employeurs préfèrent le brevet professionnel (BP) au bac pro ; une formation à un BP supérieur en cours d'emploi dans le cadre de la promotion sociale pourrait prolonger le BP ou accueillir des titulaires de bac pro, en fonction des besoins exprimés par les corporations et les chambres consulaires. La formation en entreprise y serait maximale à l'opposé du BTS « nouvelles qualifications », avec une entrée directe dans l'emploi, et non par étapes comme dans la « formation intégrée » (voir plus haut). Cet éventail de dosages entreprise/école devrait permettre à chaque étudiant de trouver la formule pédagogique qui lui permettra d'acquérir les compétences supplémentaires.

En trois phrases :

Créer les conditions d'un véritable choix de cycle terminal

Permettre aux élèves d'élaborer leur décision en connaissance de cause, et pour ceux qui le souhaitent, avec l'aide d'un professionnel du conseil en orientation (conseil : au sens de « tenir conseil »)

Permettre aux élèves d'acquérir au long du collège une culture sociale, économique et professionnelle, afin de les préparer à faire des choix les plus éclairés possible au long de leur parcours de formation et de leur vie professionnelle

Hors sujet...

...mais indispensable pour réaliser ce qui précède

Créer les conditions permettant aux élèves d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires à leur réussite, quelle que soit la voie choisie